

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL. Observations prises lundi à 8 heures du soir. MARDI 24 août 1915. Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs - Temps couvert; légers vents du Sud.

Table with 2 columns: Heure and Température. Rows for 7 a. m., 9 a. m., 11 a. m., 1 p. m., 3 p. m., 5 p. m.

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 24 août 1915, à la Nouvelle-Orléans. Heure - Temp. Vent. Pluie.

LA CONVENTION CONSTITUTIONNELLE

Question pour ou contre sera soumise au plébiscite le 31 août.

Le peuple de la Louisiane sera appelé à voter le 31 août sur une question d'un grand intérêt public. Il s'agit de l'approbation ou du refus des votants de la convocation d'une convention constitutionnelle appelée par la session extraordinaire de la Législature de 1915 dans le but de réviser et d'améliorer la loi organique de la Louisiane relativement aux finances de l'Etat et de statuer sur les projets de loi qui seraient de la compétence de la prochaine Législature.

En même temps la liste des candidats à la convention qui ont été choisis à l'élection primaire le 27 juillet dernier, sera soumise à la ratification des votants.

L'Abéille publie ce matin la liste complète des emplacements des listes de scrutin dans tous les precincts de la ville.

Un procès en dommages.

Frank Grandella a intenté hier, devant la Cour Civile de District, un procès en dommages pour 2.000 dollars, contre M. John Lewis. Il déclare dans la pétition qu'en passant en charrette, en août 1914, sur le chemin public près d'Alger, un arbre qui coupait des agents de Lewis, tomba sur la charrette, et Manfrella reçut des blessures qui le retiennent alité pendant trois mois.

Arrestation d'un prétendu dynamiteur.

Abe Ruben, que l'on prétend être un dynamiteur de coffre-forts, a été arrêté hier soir, coin Rempart et Canal. Une lettre reçue de Chicago par les détectives dit que Ruben est un homme dangereux, complice de Ike Carrinsky, dynamiteur notoire de Chicago, et qu'il est un ex-forçat de la Georgie.

Enfant écrasé.

Joseph Paglice, 19 mois, 512 Saratoga, a été écrasé, hier après-midi à 2 heures, en face de sa demeure, sous les roues d'un camion, conduit par Henry Nicolas, coureur. L'enfant est mort instantanément.

Violente querelle entre mendiants.

Au cours d'une querelle entre Gill Coleman et Ralph d'Amico, fréquemment arrêtés comme mendiants sur les rues, Coleman a été frappé d'un coup de poing par son adversaire, et est tombant sur le rebord du trottoir, s'est fracturé le crâne. Il a été transporté dans un état critique à l'Hôpital de la Charité. D'Amico a été écroué sous l'inculpation de voies de fait et blessure.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI

Suite de la 1ère page.

Biloxi, 23 août. - Les disputes entre les équipages des goélettes faisant le commerce de crevettes et d'huitres ont pris une mauvaise tournure hier soir, lorsque des hommes appartenant à l'union des travailleurs ont essayé de faire violence à Joseph et Toby Mathews, arimeurs, qui ne sont pas membres de l'union. Poursuivis par des individus qui menaçaient de les pendre, ils se sont réfugiés à la goélie en implorant la protection de la police.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 RUE NORD REMPARTS. PHONE HEMLOCK 408.



DERNIERES NOUVELLES

DE LA GUERRE

Aide du Japon à la Russie. - Les Italiens dans les Dardanelles.

Flotte anglaise bombarde Zeebrugge.

Dépêche Spéciale à l'Abéille. Tokio, 23 août. - Le gouvernement japonais a décidé de venir en aide à la Russie en lui expédiant des grandes quantités de munitions de guerre.

Dépêche Spéciale à l'Abéille. Londres, 23 août. - Des navires-transport ont quitté aujourd'hui les ports de Naples, Syracuse, Taranto et Brindisi avec un grand nombre de soldats à destination des Dardanelles.

Dépêche Spéciale à l'Abéille. Londres, 23 août. - Une flotte de quarante navires anglais a bombardé Zeebrugge, Belgique, ce matin. Les gros canons allemands sur la côte ont riposté furieusement, mais bientôt leur feu cessa. On croit que la canonade de la flotte a causé des dégâts considérables non seulement aux usines allemandes, de munitions entre Zeebrugge et Lissingen, mais aussi aux batteries ennemies sur la côte.

Dépêche Spéciale à l'Abéille. Londres, 23 août. - Une flotte de quarante navires anglais a bombardé Zeebrugge, Belgique, ce matin. Les gros canons allemands sur la côte ont riposté furieusement, mais bientôt leur feu cessa. On croit que la canonade de la flotte a causé des dégâts considérables non seulement aux usines allemandes, de munitions entre Zeebrugge et Lissingen, mais aussi aux batteries ennemies sur la côte.

UNE PROPHECIE.

L'écriture sainte nous avertit de nous défier des faux prophètes. Le temps de guerre nous fournit d'immobillables occasions de nous rappeler ce salutaire avertissement. Cependant, faut-il rejeter par principe toute prophétie relative à la guerre? Ce serait pousser à l'excès une défiance légitime. En voici une que M. le chanoine Couhé vient, pour sa revue "Idéal", d'exhumer de la "Voix prophétique", ouvrage publié en 1872 par l'abbé Curie, qui attribue la dite prophétie au célèbre curé d'Arles, l'abbé Vianney, sous date de soixante-trois (63) ans, et qui Pie X devait élever au rang des bien-heureux. Elle date de la guerre de 1850:

Les ennemis ne s'en iront pas tout à fait. Ils reviendront encore et détruiront tout sur leur passage; et après cela on leur coupera les vivres et on leur fera éprouver de grandes pertes. Ils se retireront vers leur pays, on les accompagnera et il n'y en aura guère qui entrèrent; alors on leur reprendra tout ce qu'ils auront enlevé, et même beaucoup plus.

Ainsi soit-il! Si cette prophétie est absolument authentique, et il semble bien qu'elle le soit, et en tout cas ce n'est pas invraisemblable, elle mérite d'être prise en considération, car l'Église a formellement reconnu au bienheureux Vianney le don de lire dans les âmes.

D'autre part, les "Annales d'Arles" publient une lettre que Mgr Perrier a adressée, le 21 février 1908, au Révérendissime dom Gréa, et où on lit ce qui suit:

Un de mes amis, qui était à Ars en 1862, un peu plus tôt ou un peu plus tard, me rapporta dans une lettre une prophétie du Bienheureux, qui avait connu sur place. En voici le sens et à peu près les termes:

Il y aura une guerre avec l'Allemagne. Elle sera très mal conduite du côté des Français, qui seront vaincus; la France perdra deux provinces. Plus tard, il y aura une autre guerre avec l'Allemagne. Elle sera mieux conduite que la première.

Oh! les petits Français, comme ils se attendent bien! On laissera les Allemands entrer en France. Mais on se retirera derrière eux; ils seront battus, et de tous ceux qui seront rentrés en France, il en rentrera très peu dans leur pays. Alors la France recouvrera ce qu'elle avait perdu, et quelque chose de plus. Le temps où la seconde guerre aura lieu est caractérisé par ceci: En ce temps-là, les Français seront divisés en deux partis acharnés l'un contre l'autre.

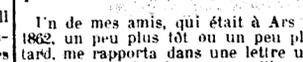
Ne nous hâtons pas de conclure. Tout le monde a cette "prophétie" peut fournir à quelques-uns une raison de plus de ne pas douter de la victoire, quel mal y aurait-il à cela?

JULIEN DE NARFON.

CHAMPAGNE

LOUIS ROEDERER, REIMS

27 Rue Decaer, Nouvelle-Orléans. En faisant vos commandes mentionnez l'Abéille, S. V. P.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 RUE NORD REMPARTS. PHONE HEMLOCK 408.

VENTES AUX ENCHERES. Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Propriété produisant dans le Premier et Quatrième Districts. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 112,229.-Succession de Mary Meagher, veuve de Nicholas Callan.

Seront vendues à l'enchère publique MAJUL 24 août 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières, No. 411 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, adjudicataire, bureaux 811 rue Perdido, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 11 juillet 1915 et signé en cour ouverte le 20 juillet 1915 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire et dossier intitulés, les propriétés suivantes décrites, à savoir:

1.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et portant le No. municipal 151, désigné comme lot A sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot A mesure d'après le dit plan trente (30) pieds, par de face, dix (10) sept (7) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot B sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot B mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

2.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot C sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot C mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

3.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot D sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot D mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

4.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot E sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot E mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

5.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot F sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot F mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

6.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot G sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot G mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

7.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot H sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot H mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

8.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot I sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot I mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

9.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot J sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot J mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

10.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot K sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot K mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

11.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot L sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot L mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

12.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot M sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot M mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

13.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot N sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot N mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

14.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot O sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot O mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

15.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot P sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot P mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

16.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot Q sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot Q mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

17.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot R sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot R mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

18.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot S sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot S mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

19.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot T sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot T mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

20.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot U sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot U mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

VENTES AUX ENCHERES. Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Propriété produisant dans le Premier et Quatrième Districts. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 112,229.-Succession de Mary Meagher, veuve de Nicholas Callan.

21.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot V sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot V mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

22.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot W sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot W mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

23.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot X sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot X mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

24.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot Y sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot Y mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

25.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot Z sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot Z mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

26.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot AA sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot AA mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

27.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot BB sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot BB mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

28.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot CC sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot CC mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

29.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot DD sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot DD mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

30.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot EE sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot EE mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

31.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot FF sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot FF mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

32.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot GG sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot GG mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

33.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot HH sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot HH mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

34.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot II sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot II mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

35.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot JJ sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot JJ mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

36.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot KK sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot KK mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

37.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot LL sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot LL mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

38.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot MM sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot MM mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

39.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot NN sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot NN mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.

40.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancien quartier de la rue Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot OO sur un plan dressé par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux archives de cette succession. Le dit lot OO mesure d'après le dit plan trente (30) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent douze (112) pieds avec une distance sur le derrière de vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces.